

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Arrêté du 26 mars 2014 portant promotion au grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts

NOR: DEVK1400847A

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2012 fixant le taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts au titre des années 2013 à 2015;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2014,

Arrêtent:

Article 1er

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts dont les noms suivent sont promus au grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts à compter du 1er juillet 2014:

- 1 GODILLON (Christian).
- 2 BLIGNY (Clémentine).
- 3 VALADE (Laure).
- 4 BANET (Serge).
- 5 BLANCHARD (Jean-Jacques).
- 6 CANNEVA (Guillem).
- 7 CHOLLET (Patricia). 8 ROUSSET (Guillaume).
- 9 FLORES (Sébastien).
- 10 CROYERE (Adeline).
- 11 PAUBELLE (Renaud).
- 12 DARMUZEY (Vincent).
- 13 BLANC (Emmanuelle).
- 14 HERVIEU (François).
- 15 OLLIVIER (Rodolphe).
- 16 DELRIEUX (Céline).
- 17 CREMONA (Christian).
- 18 GUENET (Marie).
- 19 GHESQUIERES (Cédric).
- 20 CEREZA (François-Xavier).
- 21 DE LANVERSIN (Emmanuel).
- 22 BONTEMPS (Arnaud).
- 23 JECHOUX (Vincent).
- 24 MELLIER (Isabelle).



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



- 25 RAYNAUD (Nils).
- 26 DELFAU (Emma).
- 27 COUSI (Aurélie).
- 28 ESCAFRE (Mathieu).
- 29 ANDRE (Paul).
- 30 REALLON (Sylvain).
- 31 NEGRE (Jérémie).
- 32 BARNETCHE (Camille).
- 33 MARCHAND (Pierre).
- 34 CONSTANTIN (Éric).
- 35 MEUNIER (Blandine).
- 36 RICHARD-FERROUDJI (Audrey).
- 37 KOBES (Nathalie).
- 38 HERAUD (Fanny).
- 39 FULCRAND-VINCENT (Valérie).
- 40 JOZAN (Raphaël).
- 41 GUICHENEY (Gilbert).
- 42 CHABE-FERRET (Sylvain).
- 43 GENIN (Bénédicte).
- 44 PIMONT (François).
- 45 CHATELAIN (Thierry).
- 46 FREJEFOND (Étienne).
- 47 GENTHON (Bénédicte).
- 48 CARLUER (Nadia).
- 49 DUFOIX (Mathieu).
- 50 BARDY (Marion).
- 51 CREAU (Mathieu).
- 52 GAREL (Benjamin).
- 53 MONTMERLE (Thibaut).
- 54 GENDREAU (Marie-Cécile).
- 55 BARRES (Tristan).
- 56 HEIM (Nathalie, Laure).
- 57 BELLOUARD (François).
- 58 VERRIER (Florence).
- 59 HUSS (Christophe).
- 60 CLAQUIN (Pierre).
- 61 DE GUIO (Sandrine).
- 62 ECKERT (Nicolas).
- 63 PERRIER (Véronique).
- 64 LEUBA (Muriel).
- 65 CARIOU (Sophie).
- 66 CHAMPETIER (Dominique).
- 67 VANDAMME (Matthieu).
- 68 BOURGOUIN (Bertrand).
- 69 FOUCHIER (François).
- 70 CHASTAING (Michel).
- 71 CLEMENCEAU (Isabelle).
- 72 MICHON (Jean-Marie).
- 73 CHOIMET (Zoé).
- 74 BEGUE (Thierry).
- 75 PUELL (Jérôme).
- 76 DUMAS (Jacques).
- 77 TORCHIN (Floriane).
- 78 KOCHERT (Thomas).
- 79 MAZOYER (David).
- 80 POMMET (Marie-Line). 81 DUBOS (Yannick).
- 82 STOLTZ (Gabriel).



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



- 83 ROZIER-CHABERT (Philippe).
- 84 BLIN-DAVID-MOUGEL (Bérengère).
- 85 CAUMONT (Olivier).
- 86 BORDES (Ghislaine).
- 87 GRIENCHE (Gauthier).
- 88 GUILLOU (Yann).
- 89 GUICE (Pierre-Yves).
- 90 MASCLAUX (Jérôme).
- 91 FOUR (Sylvain).
- 92 ESPERANCE (Benjamin).
- 93 BRIANT (Anthony).
- 94 JAUFFRET (Marie).
- 95 CANON (Gérald).
- 96 NAHON (Émilie).
- 97 CODARINI (Bruno).
- 98 BERLIOZ (Frédéric).
- 99 SASSI (Olivier).
- 100 HISSEL (François).

Article 2

Le secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 26 mars 2014.

Pour les ministres et par délégation : La chef du centre interministériel de gestion des IPEF, S. MANGIANTE